

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ CONSULTATIF DEPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES
DU 10 MARS 2021

La séance débute à 17 h 55 en visio-conférence. Le Président accueille les membres du comité.

Assistaient à la réunion :

En qualité de représentants de l'établissement :

Monsieur Maurice JAYET, membre titulaire
Madame Clotilde BERKI, membre titulaire,
Madame Patricia PAUL, membre titulaire,
Monsieur Bernard LIPERINI, membre titulaire,
Colonel Christophe PAICHOUX, Directeur départemental, membre titulaire.

En qualité de représentants des sapeurs-pompiers volontaires :

Sapeur 1^{ère} classe Timothée KOOYMAN, membre titulaire,
Caporale Cassandra TISSIER, membre titulaire,
Sergent-chef Xavier LUCAS, membre titulaire,
Adjudante Caroline RAMBAUD, membre titulaire,
Lieutenant Laurent ROUGIER, membre suppléant du Lieutenant Laurent MAGNAN,
Infirmière-cheffe Katia GAUVAN, membre titulaire.

Autres membres avec voix consultative :

Commandant Arnaud VALLOIS,
Médecin hors-classe Florence BESSON.

Etait absent excusé :

Lieutenant Laurent MAGNAN, membre titulaire.

Le quorum étant atteint, le Président désigne la secrétaire de séance, Madame Clotilde BERKI et la secrétaire adjointe, l'adjudante Caroline RAMBAUD.

Le Président débute la séance en évoquant les contraintes sanitaires qui continuent d'imposer le déroulement des réunions du CCDSPV en visioconférence.

Il remercie l'ensemble du comité pour sa capacité d'adaptation à ce mode de fonctionnement et salue le travail effectué par les équipes du SDIS qui assurent la préparation technique des réunions.

Le Président rappelle que le comité va devoir, comme à l'accoutumé, se prononcer sur de nombreuses situations individuelles mais qu'au-delà de ça, son attention sera attirée sur les rapports réalisés par le service formation qui a poursuivi l'élaboration des référentiels internes de formation conformément aux directives nationales.

Il poursuit en faisant référence aux rapports présentés à la réunion du comité hygiène sécurité et des conditions de travail du 18 février 2021, qui témoignent des efforts entrepris par le SDIS pour assurer la sécurité de ses agents, que ce soit face à la Covid, aux agressions ou à la toxicité des fumées d'incendie.

Enfin, comme exposé dans le rapport n° 16, il est proposé au comité d'examiner les propositions d'avancement des officiers de sapeurs-pompiers volontaires (lieutenants et capitaines) selon une procédure départementale qui permettra d'anticiper les départs en formation de commandement.

Le Directeur départemental prend la parole et soumet au comité l'approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2020.

1) APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 NOVEMBRE 2020

Le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2) DEMANDES D'ENGAGEMENT AU CORPS DÉPARTEMENTAL

Le comité prend connaissance des candidatures à un engagement de sapeur-pompier volontaire.

COMPAGNIE DE BARCELONNETTE			
CIS	CANDIDAT	ÂGE	DATE D'EFFET
BARCELONNETTE	LEJEUNE Martin	27	15/01/2021 – JAD 30/01/21
BARCELONNETTE	PARIETTI Elona	17	01/01/2021 – JAD 30/01/21
BARCELONNETTE	PILLI Pierre	20	01/01/2021
BARCELONNETTE	PORTE Marine	21	01/01/2021 – JAD 30/01/21
BARCELONNETTE	SAUVAGE Alice	27	01/01/2021 – JAD 30/01/21
LA BRÉOLE	GOYARD Noémie	16- JSP	09/11/2020
LA BRÉOLE	GRAS Fantine	16	01/12/2020 –JAD 30/01/21

7 candidatures

COMPAGNIE DE CASTELLANE			
CIS	CANDIDAT	ÂGE	DATE D'EFFET
ALLOS	DE HARO Kilian	16 – JSP	01/02/2021
ANNOT	FREZIA Gillian	25	07/01/2021 – JAD 30/01/21
BARRÈME	BALIZIAUX Allan	21	01/01/2021 – JAD 30/01/2021
BARRÈME	TEMBREMANDE Stéphanie	38	01/01/2021 – JAD 30/01/21
CASTELLANE	BERTAINA Dylan	27	01/12/2020 – JAD 30/01/2021
CASTELLANE	PEIRANI Jean-Loup	38	01/01/2021 – JAD 30/01/21
ENTREVAUX	BOYRON Eva	16 – JSP	01/12/2020
LA PALUD SUR VERDON	HADDAD Lila	20	01/01/2021 – JAD 30/01/21
SAINT ANDRÉ LES ALPES	VISTICOT Jade	16	21/01/2021 – Prochaine JAD

9 candidatures

COMPAGNIE DE DIGNE LES BAINS			
CIS	CANDIDAT	ÂGE	DATE D'EFFET
BRAS D'ASSE	PITTALIS Christelle	42 - réintégration au grade de sapeur 2 ^{ème} classe – SPV du 23/04/1995 au 31/01/2009 avec une interruption de service de 11 ans 11 mois et 19 jours	20/01/2021 – Prochaine JAD
BRAS D'ASSE	PIZZORNE Margot	19	01/01/2021 – JAD 30/01/21

COMPAGNIE DE DIGNE LES BAINS			
CIS	CANDIDAT	ÂGE	DATE D'EFFET
DIGNE-LES-BAINS	DENIS Julien	32	01/01/2021 – JAD 30/01/21
DIGNE-LES-BAINS	KOWALSKI Alexandre	39	01/01/2021 – JAD 30/01/21

4 candidatures

COMPAGNIE DE FORCALQUIER			
CIS	CANDIDAT	ÂGE	DATE D'EFFET
BANON	EVARD (née MONSONIS) Aurore	31	11/01/2021 – JAD 30/01/21
BANON	REYMONET Romain	32	01/01/2021 – JAD 30/01/21
ORAISON	FLANQUART Marina	25 – réintégration au grade de sapeure 2 ^{ème} classe – SPV du 01/10/2017 au 06/05/2019 avec une interruption de service de 1 an 8 mois et 4 jours	11/01/2021
VOLX	BOYER Hans	25 – réintégration au grade de sapeur 1 ^{ère} classe – SPV du 01/06/2011 au 31/01/2018 avec une interruption de service de 2 ans et 10 mois et 27 jours	28/12/2020
VOLX	DEBROISE Noam	16	20/01/2021 – JAD 30/01/21
VOLX	HAAS Benjamin	16	21/01/2021 – JAD 30/01/21
VOLX	HAAS Victoria	16	21/01/2021 – JAD 30/01/21
VOLX	LAPORTE Caroline	20	01/02/2021 – Prochaine JAD

8 candidatures

COMPAGNIE DE MANOSQUE			
CIS	CANDIDAT	ÂGE	DATE D'EFFET
ESPARRON DE VERDON	CORNILLIE Victor	18 - JSP	01/01/2021
MANOSQUE	GORALSKI Maxime	28	01/12/2020 – JAD 30/01/21
MANOSQUE	GRILLOT Salomé	18	01/01/2021 – JAD 30/01/21
MANOSQUE	VEAU Faustine	16	01/01/2021 – JAD 30/01/21
MOUSTIERS SAINTE MARIE	LAUNAY Sylvie	41	01/01/2021 – JAD 30/01/21
MOUSTIERS SAINT MARIE	GIRAUD Christelle	44	01/01/2021 – JAD 30/01/21
SAINTE TULLE	COVIN Olivia	39	01/03/2021 – Prochaine JAD

7 candidatures

COMPAGNIE DE SISTERON			
CIS	CANDIDAT	ÂGE	DATE D'EFFET
CHÂTEAU ARNOUX	DE MAGALHAES MONTEIRO Fabio	35	15/01/2021 – JAD 30/01/21
PEYRUIS	ADALBERT Nicolas	31	18/01/2021 – JAD 30/01/21
PEYRUIS	DEURE Christelle	30	01/01/2021 – JAD 30/01/21
PEYRUIS	TOBBA Hana	36	01/01/2021 – JAD 30/01/21
SISTERON	BENAISSA Redha	16	01/01/2021 – JAD 30/01/2021
SISTERON	DEMOLIERES Sylvain	35	01/01/2021 – JAD 30/01/21
SISTERON	DESTEPHANY Karen	38	01/01/2021 – JAD 30/01/21
SISTERON	PARET Arnaud	35	15/01/2021 – JAD 30/01/21
SISTERON	VALERO Teddy	16	01/01/2021 – JAD 30/01/21

9 candidatures

Le comité prend connaissance des demandes d'engagement en qualité de membre du groupement de santé et de secours médical du SDIS.

CIS	CANDIDAT	ÂGE - GRADE	DATE D'EFFET
BARCELONNETTE	QUILLET Ordija	24 – Infirmière	01/01/2021 – JAD 30/01/21
BARCELONNETTE	THIEFINE Laurent	51 - Médecin	01/01/2021 – JAD 30/01/21
SISTERON	ACHARD Fabrice	50 - Infirmier	01/01/2021 – JAD 30/01/21
SISTERON	LLACER Aurore	40 – Infirmière	01/02/2021 – cessation en qualité de sapeur 1 ^{ère} classe
THOARD	GALLIER Alysea	23 – Infirmière	26/01/2021

5 candidatures

Cas particulier :

Le Directeur départemental rappelle au comité la demande d'engagement de Monsieur Jason KURKOWSKI présentée lors de la séance du CCDSPV du mois de novembre 2020.

Le Colonel Christophe PAICHOUX a, depuis, rencontré l'intéressé en présence du capitaine Jean-Baptiste AUDIER, commandant de la compagnie et chef du centre d'incendie et de secours de St Etienne les Orgues par intérim, afin d'entendre les arguments et motivations de Monsieur KURKOWSKI.

À l'issue de cet entretien le Directeur départemental a décidé d'accorder une nouvelle opportunité à l'intéressé en autorisant son engagement au centre d'incendie et de secours de St Etienne les Orgues.

Il précise que l'intéressé est soumis à une période probatoire qui sera mise à profit pour évaluer les motivations de l'intéressé.

Le comité donne un avis favorable à l'unanimité à l'ensemble des demandes d'engagement.

BILAN DE RECRUTEMENT		
Candidatures	Nombre	Pourcentage
Présentées	50	100 %
Personnel féminin	27	54 %
Personnel masculin	23	46 %
Personnel mineur	12	24 %
JSP	4	8 %
Infirmiers	4	8 %
Médecins	1	2 %

EVOLUTION SUR LES TROIS DERNIERES SÉANCES

CCDSPV	FEVRIER 2020	JUIN 2020	DECEMBRE 2020
Radiation	17	23	27
Démission	11	30	29
Retraite	3	3	5
Mutation	3	2	6
Décès	0	0	0
CESSATIONS D'ACTIVITÉ	34	58	67
Femmes	23	5	32
Hommes	43	12	23
JSP	5	1	6
Mineur	14	1	13
Infirmiers	4	0	3
Pharmaciens	1	0	0
Médecins	0	0	0
Experts	0	0	1
Mutations	5	4	8
ENGAGEMENTS	66	17	55
EFFECTIF	1546	1505	1493
DELTA	32	-41	-12
DEMANDES DE SUSPENSION	15	30	18
SUSPENSIONS EN COURS	51	60	58

3) MUTATIONS EXTRA DÉPARTEMENTALES

Le comité est informé des engagements, par voie de mutation, qui sont intervenus depuis le dernier CCDSPV :

CIS	Prénom	Nom	Grade	SDIS d'origine	SDIS demandé	Date d'effet
MANOSQUE	Paul	GUIDAT	Caporal	57 (SDIS principal)	04 (SDIS secondaire)	01/03/2021



CIS	Prénom	Nom	Grade	SDIS d'origine	SDIS demandé	Date d'effet
MÉZEL	Charlotte	PRECOME	Sergente- cheffe	05 (SDIS principal)	04 (SDIS secondaire)	15/01/2021
SISTERON	Lucas	MAZZARINI	Caporal	05 (SDIS principal)	04 (SDIS secondaire)	01/02/2021
DIRECTION	Christophe	MANGIAPAN	Adjudant- chef	05 (SDIS principal)	04 (SDIS secondaire)	08/02/2021

Le comité est informé de la cessation d'activité du sapeur-pompier volontaire mentionné ci-après, recruté dans un autre département par voie de mutation :

CIS	Prénom	Nom	Grade	SDIS d'origine	SDIS demandé	Date d'effet
SAINTE TULLE	Axel	LAKHAL	Sapeur 2 ^{ème} classe	04	05	06/06/2020

4 arrivées et 1 départ.

4) DEMANDES DE SUSPENSION DE L'ENGAGEMENT

Le comité est informé des vingt-cinq demandes de suspension de l'engagement indiquées dans le tableau ci-après :

CIS	Prénom	Nom	Date d'effet	Durée	Observations
BANON	Nolan	SAMSON	01/03/2021	6 mois	Raisons professionnelles
BANON	Arnaud	FLAMBARD	26/11/2020	6 mois	Raisons personnelles
BANON	Noémie	LAENCINA	15/10/2020	6 mois	Raisons professionnelles
CASTELLANE	Bastien	CURZI	23/02/2021	Indéterminée	Inaptitude médicale due arrêt travail
CHÂTEAU-ARNOUX	Florence	TREMELLAT	31/12/2020	Indéterminée	Inaptitude médicale due arrêt travail
DIGNE LES BAINS	Valérie	THOMAZEAU	09/01/2021	Indéterminée	Inaptitude médicale due arrêt travail
DIGNE LES BAINS	Bruno	ROVATTI	08/12/2020	1 an	Raisons personnelles
DIRECTION	Jean-Pierre	GALINDO	29/11/2020	Indéterminée	Inaptitude médicale due arrêt travail
ENTREVAUX	Laura	CRISTINI	01/02/2021	1 an	Raisons personnelles
ENTREVAUX	Arthur	LAURE	01/04/2021	1 an - Prolongation	Raisons scolaires
FORCALQUIER	Fabien	MARKIEWICZ	05/02/2021	6 mois	Raisons personnelles
GREOUX LES BAINS	Marine	MOLINES	18/01/2021	1 an	Raisons scolaires
LA BRÉOLE	Christelle	TRETRIEUX	01/01/2021	6 mois	Raisons personnelles
MANOSQUE	Sabrina	ARENE	09/01/2021	1 an - prolongation	Raisons personnelles
PEYRUIS	Anthony	BOUTARD	03/02/2021	1 an	Raisons personnelles
PEYRUIS	Guillaume	CHAMPSAUR	15/02/2021	Indéterminée	Inaptitude médicale due arrêt travail



CIS	Prénom	Nom	Date d'effet	Durée	Observations
PEYRUIS	Guillaume	COTTON	20/12/2020	1 an	Raisons professionnelles
PEYRUIS	Jonathan	JOUBERT	01/10/2020	6 mois	Raisons personnelles
SISTERON	Antoine	BIAIS	12/12/2020	6 mois	Raisons professionnelles
SISTERON	Yannis	BYCZ	01/03/2021	6 mois	Raisons professionnelles
SISTERON	Alexandre	FERNANDES DOS REIS	13/11/2020	1 an	Raisons personnelles
SISTERON	Aurore	LLACER	28/11/2020	10 mois	Raisons professionnelles
SISTERON	William	MATHEY	01/01/2021	6 mois	Raisons personnelles (prolongation suspension initiale de 6 mois)
SISTERON	Lionel	SECHEPINE	16/11/2020	6 mois	Raisons personnelles
VOLX	Laura	VITOBELLO	05/02/2021	6 mois	Raisons personnelles

25 suspensions de l'engagement

5) LEVÉES DE SUSPENSIONS DE L'ENGAGEMENT

Le comité prend note des levées de suspension de l'engagement mentionnées dans le tableau suivant :

CIS	Prénom	Nom	Date d'effet
LA BRÉOLE	Michaël	GOYARD	12/11/2020
LA BRÉOLE	Philippine	GOYARD	12/11/2020
VOLX	Isabelle	ROUDIER	08/02/2021

3 levées de suspension de l'engagement

6) CESSATIONS D'ACTIVITÉ

6.1) À LA DEMANDE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Le comité est informé des demandes de cessation d'activité suivantes :

CIS	Prénom	Nom	Grade	Âge et durée d'engagement	Date d'effet	Observations
ANNOT	Maxime	VIARENGO-FOURNIER	Sapeur 1 ^{ère} classe	26 ans – 1 an	17/11/2020	Raisons personnelles
BRAS D'ASSE	Léo	MAURENAS	Sapeur 1 ^{ère} classe	21 ans – 5 ans	18/01/2021	Raisons personnelles
BRAS D'ASSE	Olivier	MAURENAS	Adjudant-chef	54 ans – 20 ans	01/02/2021	Raisons personnelles
BRAS D'ASSE	Delphine	PAUL	Caporale-Cheffe	38 ans – 17 ans	12/01/2021	Raisons personnelles
BRAS D'ASSE	Anne	TEYCHENE	Caporale-cheffe	58 ans – 9 ans	12/01/2021	Raisons professionnelles



CIS	Prénom	Nom	Grade	Âge et durée d'engagement	Date d'effet	Observations
CASTELLANE	Christine	ROBERT	Infirmière	56 ans – 8 ans	18/11/2020	Raisons personnelles
CÉRESTE	Jean-François	BAUER	Sapeur 1 ^{ère} classe	31 ans – 2 ans	27/11/2020	Raisons personnelles
DIGNE LES BAINS	Julien	CHAUVOT	Sapeur 1 ^{ère} classe	26 ans – 4 ans	10/12/2020	Raisons professionnelles
DIGNE LES BAINS	Rémy	JULIEN	Sapeur 1 ^{ère} classe	19 ans – 2 ans	02/02/2021	Raisons professionnelles
DIRECTION	Hervé	MALEM	Infirmier	50 ans – 9 ans	26/01/2021	Raisons personnelles
FORCALQUIER	Nohan	JARRY	Sapeur 2 ^{ème} classe	17 ans – 1 an	14/01/2021	Raisons personnelles
GRÉOUX LES BAINS	Alexis	BOUGEARD	Sapeur 2 ^{ème} classe	30 ans – 1 an	27/11/2020	Déménagement
GRÉOUX LES BAINS	Mathieu	CHIAPPETTA	Caporal	33 ans – 7 ans	27/11/2020	Raisons de santé
GRÉOUX LES BAINS	Mickaël	HERNANDEZ	Sergent	25 ans – 7 ans	27/11/2020	Engagement UISC7
LA JAVIE	Théo	CANTAT	Caporal-chef	36 ans – 13 ans	02/02/2021	Raisons professionnelles (SDIS 04 secondaire)
LES MEES	Julien	CHAVANEL	Sapeur 1 ^{ère} classe	28 ans – 11 ans	15/02/2021	Raisons personnelles
LES MEES	Anthony	LECLERCQ	Sapeur 1 ^{ère} classe	25 ans – 2 ans	21/12/2020	Déménagement
MALIJAI	Stéfane	CARILLO	Sapeur 1 ^{ère} classe	40 ans – 3 ans	08/01/2021	Raisons personnelles
MALIJAI	Charlène	DELATTRE	Infirmière	30 ans – 2 ans	25/01/2021	Conserve engagement sapeur 1 ^{ère} classe
MANOSQUE	Fabrice	PAUL	Sergent-chef	38 ans – 17 ans	07/10/2020	Raisons personnelles
SAINTE TULLE	Céline	GIRERD	Caporale	45 ans – 22 ans	11/01/2021	Raisons personnelles
ST ANDRÉ LES ALPES	Iacovos	KYRIACOPOULOS	Sapeur 1 ^{ère} classe	41 ans – 2 ans	15/12/2021	Raisons personnelles
SEYNE LES ALPES	Marlène	MIELVAQUE	Caporale	43 ans - 4 ans	08/02/2021	Conserve engagement infirmière GSSM uniquement
SISTERON	Aurore	LLACER	Sapeur 1 ^{ère} classe	40 ans – 3 ans	31/01/2021	Engagement infirmière au GSSM le 01/02/2021
THOARD	Alysea	GALLIER	Sapeur 1 ^{ère} classe	23 ans – 2 ans	25/01/2021	Engagement infirmière au GSSM le 26/01/2021
THOARD	Emilie	JULIEN	Sergente	38 ans – 22 ans	11/02/2021	Raisons personnelles
THOARD	Ludivine	JULIEN	Sergente-chef	30 ans - 14 ans	09/02/2021	Raisons personnelles
THOARD	Pierre-Jean	VERSINI	Caporal	44 ans – 4 ans	11/02/2021	Raisons personnelles
VOLX	Emilie	JEANNOT	Sapeur 2 ^{ème} classe	40 ans – 1 an	27/11/2020	Raisons professionnelles



29 cessations d'activité dont 2 changements de casquette sapeur à infirmière / 1 cessation de caporal double casquette / 1 cessation d'infirmière double casquette / 1 cessation double engagement O4 secondaire.

6.2) SUITE À UNE MISE EN DEMEURE DE REPRISE D'ACTIVITÉ SOUS UN DÉLAI DE DEUX MOIS

La liste suivante fait état de quatre sapeurs-pompiers volontaires ayant fait l'objet d'une mise en demeure de reprise d'activité n'ayant pas répondu à l'appel :

CIS	Prénom	Nom	Grade	Âge et durée d'engagement	Date d'effet
CHÂTEAU-ARNOUX	Kimberley	MASSON	Sapeure 1 ^{ère} classe	20 ans – 3 ans	18/11/2020
ORAISON	Hubert	RIOU	Sergent-chef	52 ans – 18 ans	30/10/2020
PEYRUIS	Calista	SALERNO-VICENTE	Sapeure 1 ^{ère} classe	19 ans – 2 ans	18/11/2020
ST MARTIN DE BRÔMES	Aurélie	SCHAEFFER	Sapeur 1 ^{ère} classe	35 ans – 3 ans	27/10/2020

4 cessations

6.3) ENGAGEMENTS QUINQUENNAUX ARRIVÉS À TERME NON RECONDUITS

CIS	Prénom	Nom	Grade	Âge et durée d'engagement	Date d'effet
DIRECTION	François	FONTAINE	Expert en risques technologiques	57 ans – 13 ans	15/10/2020

1 cessation

6.4) À L'ISSUE DE PÉRIODES DE SUSPENSION AYANT ATTEINT 5 ANS

CIS	Prénom	Nom	Grade	Âge et durée d'engagement	Date d'effet
SAINTE TULLE	Bruno	POISSONNIER	Caporal-chef	58 ans – 17 ans	01/01/2020

1 cessation

6.5) CESSATION D'ACTIVITÉ DÉFINITIVE

CIS	Prénom	Nom	Grade - âge	Date d'effet
BANON	Rabia	SOEN	Sergent-chef – 62 ans	01/11/2020 – 21 ans de service – honorariat
BANON	Dominique	BLANC	Adjudant-chef – 61 ans	14/01/2021 – 35 ans de service – honorariat
DIGNE LES BAINS	Claude	ROVEGNO	Lieutenant – 61 ans	07/11/2020 – 44 ans de service
MOUSTIERS STE MARIE	Robert	BOXBERGER	Sergent-chef – 55 ans	18/01/2021 – 35 ans de service – honorariat



CIS	Prénom	Nom	Grade - âge	Date d'effet
THOARD	Jean-Marie	CASA	Sergent-chef – 57 ans	11/02/2021 – 31 ans de service - honorariat

5 cessations

6.6) REFUS DE RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT

Le sapeur 1^{ère} classe Amar DJEFFAL a fait l'objet d'une procédure judiciaire à l'issu de laquelle il a été condamné par une décision rendue par le Tribunal de grande instance de Digne les Bains.

Conformément à l'article R723-54, l'intéressé a été destinataire d'un courrier envoyé en recommandé avec avis de réception le 9 avril 2020 l'informant que l'autorité de gestion ne souhaite pas renouveler son engagement pour les raisons évoquées.

La décision motivée de l'autorité territoriale lui a été envoyée par recommandé avec accusé de réception le 9 février 2021 pour notification de sa cessation d'activité en qualité de sapeur-pompier volontaire qui prendra effet le 19 mars 2021, date de la fin de son engagement quinquennal.

Soit un total de 41 cessations d'activité.

BILAN DES CESSATIONS D'ACTIVITÉ		
Type de cessation	Nombre	Pourcentage
À la demande de l'intéressé	29	71 %
Pour absence d'activité opérationnelle	4	11 %
Engagements quinquennaux non reconduits	1	2 %
À l'issue de périodes de suspension de l'engagement ayant atteint 5 ans	1	2 %
Cessations d'activité définitives des SPV de 55 ans et plus	5	12 %
Refus de renouvellements de l'engagement	1	2 %



7) AVANCEMENTS DE GRADE

Le comité prend connaissance des demandes d'avancement de grade figurant dans les tableaux qui suivent :

CAPORAL				
CIS	Prénom	Nom	Date du 1 ^{er} engagement	Date d'effet
BARRÊME	Florian	BEE	01/06/2018	01/06/2021
BARRÊME	Aymerick	OLLIVIER	01/02/2018	01/04/2021
BARRÊME	Olivier	TEMBREMANDE	01/02/2018	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Eugénie	DELMAS	01/10/2014	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Loïk	LONGERON	01/06/2017	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Abdelhamid	MAHFOUF	01/06/2018	01/06/2021
DIGNE LES BAINS	Alexandre	MICHAUD	01/06/2018	01/06/2021
DIGNE LES BAINS	Julien	MICHAUD	01/06/2018	01/06/2021
FORCALQUIER	Maëva	LEYDET	01/06/2017	01/04/2021
GRÉOUX LES BAINS	Cécile	MARIA	01/06/2018	01/06/2021
GRÉOUX LES BAINS	Valentin	NARD	01/06/2018	01/06/2021
GRÉOUX LES BAINS	Teddy	PAGES	01/02/2018	01/04/2021
GRÉOUX LES BAINS	Thomas	SILVY	01/06/2018	01/06/2021
LA MOTTE DU CAIRE	Séverine	CHAUD	01/02/2018	01/04/2021
LA MOTTE DU CAIRE	Morgane	MARCANTONIO	01/02/2018	01/04/2021
LES MÉES	Nuno Alexandre	ALMEIDA DOS SANTOS	01/09/2004	01/04/2021
LES MÉES	Gaëtan	ARPAIA	01/10/2017	01/04/2021
LES MÉES	Kenzo	CLAVE	01/10/2013	01/04/2021
LES MÉES	Frédéric	FAVRE	22/10/2012	01/04/2021
LES MÉES	Baptiste	MOSCA	01/02/2018	01/04/2021
LES MÉES	Thibaut	MOSCA	01/02/2018	01/04/2021
LES MÉES	Claire	VAILHEN	01/02/2016	01/04/2021
MANOSQUE	Bilal	EL ORFI	01/06/2018	01/06/2021
MANOSQUE	Emilie	FUENTES	01/06/2018	01/06/2021
NOYERS SUR JABRON	Juliette	BLANC	01/06/2018	01/06/2021
PEYRUIS	Anthony	CASSAN	01/06/2007	01/04/2021



CIS	Prénom	Nom	Date du 1 ^{er} engagement	Date d'effet
PEYRUIS	Virginie	GALMARD	01/06/2014	01/04/2021
PUIMOISSON	Antoine	PRIOUL	01/02/2018	01/04/2021
SAINTE TULLE	Alexia	DEBANDE	01/02/2018	01/04/2021
SAINTE TULLE	Rémi	FOLLIOT	01/02/2018	01/04/2021
SISTERON	Deborah	DUCHAUSSOY	01/10/2017	01/04/2021
SISTERON	Chantal	FRANCONE	01/02/2018	01/04/2021
SISTERON	Gabrielle	ROUARD	24/06/2018	24/06/2021
SISTERON	Hugo	VANLOO	01/06/2018	01/06/2021
ST ETIENNE LES ORGUES	Florent	CHASSE	01/02/2018	01/04/2021
ST ETIENNE LES ORGUES	Patrick	MASSON	01/02/2017	01/04/2021

36 nominations

SERGENT				
CIS	Prénom	Nom	Date d'obtention du dernier grade	Date d'effet
BARCELONNETTE	Thomas	FASSETTA	10/06/2016	01/04/2021
BARRÊME	Mélanie	MOURET	01/02/2018	01/02/2021
ESPARRON DE VERDON	Laurent	BERNE	01/02/2002	01/04/2021
FORCALQUIER	Orlane	JUNG	01/02/2018	01/04/2021
FORCALQUIER	Norbert	WOHL	01/06/2012	01/04/2021
LA JAVIE	Eve	REMY	07/10/2015	01/04/2021
LES MÉES	Ali	IMRAZEN	05/09/1995	01/04/2021
MANOSQUE	Benoît	DE SARTIGES	01/06/2018	01/06/2021
ORAISON	Giovanni	THEROND	01/02/2018	01/04/2021
REILLANNE	Rémy	ALBERTO	01/02/2018	01/04/2021
SAINTE TULLE	Valérie	HIVART	16/02/2018	01/04/2021
SEYNE LES ALPES	Stephen	ALBOUY	01/02/2017	01/04/2021
ST ETIENNE LES ORGUES	Marie	SIMON	01/10/2017	01/04/2021

13 nominations



ADJUDANT suite à la réussite à la formation				
CIS	Prénom	Nom	Date d'obtention du dernier grade	Date d'effet
DIGNE LES BAINS	Virginie	DI ROLLO	01/06/2016	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Laurent	JACQUET	01/06/2016	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Kévin	VIALETTE	01/04/2017	01/04/2021
FORCALQUIER	Tomy	GALLIANO-CLEMENT	01/02/2017	01/04/2021
LA JAVIE	Sébastien	MARTEAU	07/10/2015	01/04/2021
LES MÉES	Rodrigue	LACOMBLEZ	07/10/2015	01/04/2021
MANOSQUE	Serge	GABRIEL	01/06/2016	01/04/2021
RIEZ	Alexis	JASSE	01/04/2017	01/04/2021
SISTERON	Cyril	GELBON	01/02/2016	01/04/2021
ST ETIENNE LES ORGUES	Steve	PREVOST	17/10/2017	17/10/2021

10 nominations

ADJUDANT par équivalence du grade détenu en qualité de SPP				
CIS	Prénom	Nom	Date d'obtention du dernier grade	Date d'effet
CHÂTEAU-ARNOUX	José	VAZQUEZ	01/01/2014	01/09/2020
PEYRUIS	Guillaume	CHAMPSAUR	01/11/2007	01/09/2020

2 nominations

Le comité donne un avis favorable à l'ensemble de ces demandes à l'unanimité.

8) PROCÉDURES DE FIN DE LA PÉRIODE PROBATOIRE

Le comité est informé des prises d'appellation de 1^{ère} classe des personnels ci-dessous à compter des dates indiquées dans le tableau suivant, date de fin de la période probatoire de leur engagement :

CIS	Prénom	Nom	Date d'effet
ANNOT	Dylan	DALMASSO	01/04/2021
BANON	Julie	VERVAEKE	01/04/2021
BANON	Anaïs	PINEL	01/04/2021
BANON	Térence	EVARD	01/04/2021
BANON	Cloé	CANINO	01/04/2021
BARCELONNETTE	Damien	SAVIANA	01/04/2021
BARCELONNETTE	Mélie	NARANJO	01/04/2021

CIS	Prénom	Nom	Date d'effet
BRAS D'ASSE	Baptiste	NOQUIER	01/04/2021
BRAS D'ASSE	Tilia	BORNE	01/04/2021
BRAS D'ASSE	Damien	BERARD	01/04/2021
CASTELLANE	Alexia	VILLELLAS	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Thénuga	VEERAKUMAR	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Carole	RICAVY	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Adeline	MENISSIER	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Tom	LAUZE	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Grégory	IMBERT	01/04/2021
DIGNE LES BAINS	Cyril	DUFIEUX	01/04/2021
ENTREVAUX	Jacques	RIGAUD	01/04/2021
ESPARRON DE VERDON	Axel	BALAN	01/04/2021
FORCALQUIER	Mihaël	RANQUE	01/04/2021
FORCALQUIER	Julien	CHAMPIGNY	01/04/2021
LA JAVIE	Henri	FLOS	01/04/2021
LA JAVIE	Ethan	FERRETE	01/04/2021
LA JAVIE	Laurie	BENEDETTO	01/04/2021
LA MOTTE DU CAIRE	Laurine	DAUMAS	01/04/2021
LA PALUD SUR VERDON	Frédéric	BRENDEL	01/04/2021
LES MÉES	Charlie	GONON	01/04/2021
LES MÉES	Stéphanie	ATZENI	01/04/2021
MÉZEL	Agnès	DARDANELLI	01/04/2021
MOUSTIERS STE MARIE	Laura	BEUIL	01/04/2021
NOYERS SUR JABRON	Nicolas	GALLIANO	01/04/2021
NOYERS SUR JABRON	Luca	CLEMENT	01/04/2021
NOYERS SUR JABRON	Thomas	BIDET	01/04/2021
Oraison	Jules	JOSPE	01/04/2021
Oraison	Vivian	CLEMENT	01/04/2021
Oraison	Martial	BUCCERI	01/04/2021
PEYRUIS	Christophe	DELPECH	01/04/2021
PUIMOISSON	Joël	VILA	01/04/2021
PUIMOISSON	Romain	CANSIERE	01/04/2021
RIEZ	Géraldine	AUTIE	01/04/2021
SAINTE TULLE	Valentin	CHIRON	01/04/2021
SISTERON	Thierry	ARNAUD	01/04/2021
SISTERON	Victoria	DUMANGE	01/04/2021
SISTERON	Adam	GARDAN	01/01/2021
SISTERON	Sébastien	LOMBARD	01/04/2021
SISTERON	Kelly	MOULLET	01/11/2020



CIS	Prénom	Nom	Date d'effet
ST ANDRÉ LES ALPES	Simon	DAUMAS	01/04/2021
VALENSOLE	Lucas	BOVERIE	01/04/2021
VOLX	Nicolas	UGHETTO	01/04/2021
VOLX	Grégoire	FROLICH	01/04/2021

50 titularisations

9) PRISES D'APPELLATION DE 1^{ÈRE} CLASSE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DISPENSÉS DE LA PÉRIODE PROBATOIRE (TITULAIRES DU BREVET DE JSP)

CIS	Prénom	Nom	Date d'effet
BARCELONNETTE	Elisa	COLLOMB	01/04/2021
CASTELLANE	Elona	CHABANE	01/04/2021
CASTELLANE	Lenny	DELANNES	01/04/2021
CASTELLANE	Alaïs	GONZALEZ	01/04/2021
CASTELLANE	Edouard	ROBERT	01/04/2021
CASTELLANE	Amandine	ROBERT	01/04/2021
CASTELLANE	Néo	VILLELLAS	01/04/2021
Oraison	Laura	BORGHINI	01/11/2020
Oraison	Noémie	LOUIS	01/04/2021
MANOSQUE	Manon	DEVAUX--DOMINGUEZ	01/10/2020
SAINTE TULLE	Flora	CAMPANA	01/10/2020
SISTERON	Alexis	TURC	01/04/2021
ST ETIENNE LES ORGUES	Flavie	PREVOST	01/04/2021
VOLX	Andréa	VILLAIN	01/04/2021

14 appellations de 1^{ère} classe

10) PRISES D'APPELLATION DE CHEF

Le comité est informé des prises d'appellation de chef suivantes aux dates indiquées :

CIS	Nom	Prénom	Grade	Date d'effet
CASTELLANE	MARIUSSE	Thierry	Adjudant-chef	01/06/2021
CASTELLANE	MEDICI VINCENT	Mathieu	Adjudant-chef	01/06/2021
CASTELLANE	VILLARON	Faustine	Sergente-cheffe	01/06/2021
CHÂTEAU-ARNOUX	APICELLA	Valérie	Adjudante-cheffe	01/06/2021



CIS	Nom	Prénom	Grade	Date d'effet
CHÂTEAU-ARNOUX	MARTELLINI	Thomas	Adjudant-chef	01/06/2021
COLMARS LES ALPES	COELHO	Jean-Baptiste	Adjudant-chef	01/06/2021
COLMARS LES ALPES	RIEULIER	Jean-Marc	Adjudant-chef	01/06/2021
DIGNE LES BAINS	LAOUADI	Hakim	Adjudant-chef	01/06/2021
ENTREVAUX	CONIL	Mathieu	Adjudant-chef	01/06/2021
FORCALQUIER	RAMELET	Gaël	Sergent-chef	16/02/2021
LA BRÉOLE	MERISIER	Pascal	Caporal-chef	09/02/2021
LES MÉES	BELLOTTO	Jérémy	Sergent-chef	01/06/2021
LES MÉES	PELEGRINA	Jérôme	Adjudant-chef	01/06/2021
MALIJAI	ROUX	Florian	Sergent-chef	01/06/2021
MANOSQUE	ACCOMIATO	Serge	Sergent-chef	01/01/2021
MANOSQUE	FAURE	Michel	Adjudant-chef	01/06/2021
MANOSQUE	PERRIER	Damien	Adjudant-chef	01/06/2021
MANOSQUE	VINCENT	Gérard	Sergent-chef	01/01/2021
MANOSQUE	WALTER	David	Adjudant-chef	01/06/2021
MÉZEL	BIEBER	Frédéric	Adjudant-chef	01/06/2021
ORAISON	ABEL	Christophe	Sergent-chef	01/06/2021
QUINSON	TAVIGNOT	Alexandre	Adjudant-chef	01/07/2021
RIEZ	SCHILLINGER	Florian	Sergent-chef	01/06/2021
SAINTE TULLE	HIVART	Valérie	Caporale-cheffe	16/02/2021
ST ETIENNE ORGUES	BERMOND	Aurélien	Adjudant-chef	01/06/2021

25 appellations de chef

II) DEMANDES DE RENOUELEMENT DE L'ENGAGEMENT

Les membres du comité sont informés des renouvellements de l'engagement des personnels cités ci-après pour une durée de cinq ans aux dates indiquées :

CIS	Grade	Prénom	Nom	Date de renouvellement
ALLOS	Adjudant	Philippe	BIANCO	15/12/2020
ALLOS	Caporal	Michaël	MAYOR	01/06/2021
ANNOT	Caporal	Guillem	MARTY	01/06/2021
BANON	Adjudante-cheffe	Céline	FOLCHER	24/03/2021
BANON	Adjudant	Antoine	GIRAUDET	01/01/2021



CIS	Grade	Prénom	Nom	Date de renouvellement
BARCELONNETTE	Adjudant	Eric	AUZIAS	01/02/2021
BARCELONNETTE	Sapeur 1 ^{ère} classe	Philippe	CHAUVELOT	01/06/2021
BARCELONNETTE	Caporal	Damien	ESCANEZ	01/06/2021
BARRÊME	Sergent	Guillaume	MISTRAL	01/06/2021
BRAS D'ASSE	Adjudant	Guillaume	ARNAUD	01/06/2021
BRAS D'ASSE	Caporal	Fabien	CASSE	01/06/2021
BRAS D'ASSE	Adjudant	Jean-Pierre	COLONNA	01/06/2021
BRAS D'ASSE	Sergent-chef	Jean-Marc	MUNERATTO	01/04/2021
BRAS D'ASSE	Caporale	Morgane	SAUCEAU	01/02/2021
CASTELLANE	Caporal	Cédric	CHAIX	01/02/2021
CASTELLANE	Lieutenant	Gérald	PRIVAT	14/05/2021
CASTELLANE	Lieutenant	Jean-Marc	VINCENT	01/02/2021
CÉRESTE	Caporale	Elodie	INNOCENTI	01/06/2021
CÉRESTE	Caporale	Mathilde	TREMOLIERE	06/06/2021
CHÂTEAU-ARNOUX	Adjudant	Jérôme	GAY	01/02/2021
CHÂTEAU-ARNOUX	Adjudant	Stéphane	NAVARRÉ	01/06/2021
CHÂTEAU-ARNOUX	Adjudant	José	VAZQUEZ	08/02/2021
COLMARS LES ALPES	Sergent	Thibaut	MARTINEZ	01/06/2021
DIGNE LES BAINS	Adjudant	Laurent	JACQUET	01/06/2021
DIGNE LES BAINS	Caporal	Sonny	POSTEL	01/06/2021
DIGNE LES BAINS	Lieutenant	Toufik	REKIA	01/06/2021
DIRECTION	Infirmière	Stéphanie	BRACHET-COTA	01/06/2021
DIRECTION	Infirmière-chef	Katia	GAUVAN	01/06/2021
DIRECTION	Capitaine	Thierry	HURET	01/02/2021
DIRECTION	Infirmière-chef	Laëticia	MALLIMO	01/06/2021
DIRECTION	Infirmière	Véronique	RAPUZZI	01/06/2021
DIRECTION	Infirmière principale	Sandrine	ROUSSELLE	01/06/2021
DIRECTION	Adjudant-chef	Laurent	VOLPE	01/07/2021
ENTREVAUX	Caporale	Laura	CRISTINI	24/11/2020



CIS	Grade	Prénom	Nom	Date de renouvellement
ENTREVAUX	Adjudant-chef	Yvan	DELACOURT	01/12/2020
ESPARRON DE VERDON	Caporal-chef	Clery	BERNE	01/02/2021
FORCALQUIER	Sergent	Lucas	BERNARDY	06/06/2021
FORCALQUIER	Sergent	François	GALINDO	01/06/2021
FORCALQUIER	Lieutenant	Laurent	MAGNAN	01/02/2021
FORCALQUIER	Adjudant-chef	Frédéric	NODIN	28/01/2021
FORCALQUIER	Caporale	Aline	PESCE	01/06/2021
FORCALQUIER	Infirmière	Aline	PESCE	01/06/2021
GRÉOUX LES BAINS	Capitaine	Vincent	NARD	01/06/2021
LA JAVIE	Caporale	Elsa	BRANSSIER	01/06/2021
LA JAVIE	Caporale	Laetitia	RICAVY	01/06/2021
LA JAVIE	Caporal	Marco	SUSINI	28/06/2021
LES MÉES	Infirmière principale	Carole	FLOCH	01/02/2021
MALIJAI	Sergent-chef	Bastien	MASSE	01/06/2021
MANOSQUE	Caporal	Clément	BROET	01/06/2021
MANOSQUE	Infirmier	Thierry	DERRE-VIGIER	01/02/2021
MANOSQUE	Capitaine	Christophe	DEVAUX	01/04/2021
MANOSQUE	Lieutenant	Sylvain	DE WITTE	01/04/2021
MANOSQUE	Adjudant-chef	Frédéric	ROUSSEAU	15/04/2021
MANOSQUE	Sergent-chef	Nicolas	SAUER	01/06/2021
MÉZEL	Adjudant-chef	Gianni	DALLA FAVERA	01/02/2021
MÉZEL	Caporal	Guillaume	MAUVILLAN	01/02/2021
MÉZEL	Caporale	Magalie	MAUVILLAN	01/02/2021
ORAISON	Adjudant	Pierrick	AGUILLON	01/06/2021
PEYRUIS	Capitaine	Denis	AUZIAS	16/05/2021
PEYRUIS	Adjudant-chef	Jean-René	BOUCHET	01/06/2021
PEYRUIS	Caporal	Anthony	CASSAN	01/06/2021
PEYRUIS	Infirmière principale	Frédérique	COUDERT	01/02/2021
PEYRUIS	Sergente	Badia	ESSAIDI	01/02/2021



CIS	Grade	Prénom	Nom	Date de renouvellement
PEYRUIS	Sergent	Mathieu	JULIEN	01/06/2021
PEYRUIS	Caporale	Manon	KLEIN	06/06/2021
PEYRUIS	Caporale-chef	Bérangère	TARDY	01/02/2021
RIEZ	Caporal	Corentin	BONDIL	01/06/2021
RIEZ	Caporal	Sébastien	BOURJAC	01/02/2021
RIEZ	Sapeure 1 ^{ère} classe	Naïs	GAUDEMARD	01/02/2021
RIEZ	Caporal	Corentin	LEROY	01/06/2021
SAINTE TULLE	Caporale	Adeline	CABRILLAC	01/06/2021
SAINTE TULLE	Caporale	Marine	FERNET	01/02/2021
SAINTE TULLE	Caporal	Ludovic	RICHARD	01/06/2021
SEYNE LES ALPES	Sergent	Stephen	ALBOUY	01/06/2021
SEYNE LES ALPES	Infirmière principale	Isabelle	CAZERES	01/06/2021
SEYNE LES ALPES	Sergent-chef	Jean-Luc	CLAVE	01/02/2021
SEYNE LES ALPES	Lieutenant	Christophe	DIB	01/07/2021
SEYNE LES ALPES	Lieutenant	Stéphane	MATHON	01/06/2021
SEYNE LES ALPES	Infirmière	Marlène	MIELVAQUE	01/02/2021
SISTERON	Sapeure 1 ^{ère} classe	Emilie	CASANOVA	12/06/2021
SISTERON	Sergent	Gabriel	DOMINICI	01/06/2021
SISTERON	Sergente	Laëticia	MALLIMO	01/06/2021
SISTERON	Sergent-chef	Vincent	SCHMALTZ	01/12/2020
SISTERON	Caporale	Marine	SILVY	01/02/2021
SISTERON	Caporal	Ludovic	ROME	01/06/2021
ST ANDRÉ LES ALPES	Adjudante-chef	Stéphanie	BRACHET-COTA	01/04/2021
ST ANDRÉ LES ALPES	Capitaine	Frank	GIOVAGNOLI	22/06/2021
ST MARTIN DE BRÔMES	Adjudant	Eric	NICOLAS	01/06/2021
THOARD	Adjudant-chef	Hubert	GUERY	01/06/2021
VOLX	Caporal	Pierre	CHABRIER	01/06/2021
VOLX	Caporal	Alex	FRANCH	01/06/2021
VOLX	Caporale	Léa	RIERA	01/06/2021



CIS	Grade	Prénom	Nom	Date de renouvellement
VOLX	Sergente	Audrey	RUIZ	01/06/2021
VOLX	Caporal	Raphaël	SERTORIO	03/06/2021

94 renouvellements de l'engagement

12) DEMANDES DE MAINTIEN EN ACTIVITÉ AU-DELÀ DE 60 ANS

Les sapeurs-pompiers volontaires mentionnés dans le tableau ci-après ont demandé le maintien de leur activité jusqu'aux dates indiquées :

CIS	Grade	Prénom	Nom	Dates début et fin de prolongation
CHÂTEAU-ARNOUX	Sergent-chef	Francis	CORTES	Du 09/09/2021 au 09/05/2026
CHÂTEAU-ARNOUX	Adjudant-chef	Daniel	POMMIER	Du 18/05/2021 au 18/05/2026
MANOSQUE	Adjudant-chef	Michel	LALANDE	Du 31/10/2020 au 31/10/2025
DIRECTION	Capitaine	Jean-Jacques	GRENAUD	Du 28/08/2021 au 28/08/2026
ORAISON	Sergent-chef	Thierry	BLANC	Du 18/07/2020 au 18/07/2025

5 maintien en activité

13) CHANGEMENTS D'AFFECTATION

Le comité est informé des changements d'affectation suivants :

Prénom	Nom	CIS d'origine	CIS demandé	Date d'effet
Chantal	FRANCONE	LES MÉES	SISTERON	17/11/2020
Victorien	FITZAILO	CASTELLANE	SISTERON	17/11/2020
Sylvain	DE WITTE	CÉRESTE	MANOSQUE	24/11/2020
Jules	JOSPE	FORCALQUIER	ORAISON	24/09/2020
Chloé	PREVOST	ST ETIENNE LES ORGUES	CHÂTEAU-ARNOUX	30/11/2020
Marc	TROTABAS	ALLOS	COLMARS LES ALPES	19/01/2021
Orlane	JUNG	REILLANNE	FORCALQUIER	06/01/2021
Tomy	GALLIANO-CLEMENT	REILLANNE	FORCALQUIER	06/01/2021

Prénom	Nom	CIS d'origine	CIS demandé	Date d'effet
Yoann	LANGLOIS	MANOSQUE	BANON	02/02/2021

9 changements d'affectation

14) RAPPORT SUR LES REFERENTIELS INTERNES D'ORGANISATION DE FORMATION ET D'EVALUATION

Le règlement de formation adopté le 10 mars 2020 par notre conseil d'administration favorise le développement des compétences et permet de reconnaître les compétences déjà acquises. Il propose des parcours de formation qualifiants adaptés au travers des annexes dénommées référentiels internes d'organisation de formation et d'évaluation (RIOFE).

Elles sont les bases communes des formations de nos sapeurs-pompier, garantissant homogénéité dans l'application des grands principes doctrinaux et de gestion des formations, facilitant la compréhension et l'appropriation des dispositifs de formation par les agents, la dispense de tout ou partie d'une formation.

Dans la continuité, il est demandé au comité de donner son avis sur les RIOFE mentionnés ci-après :

- SBAN (Surveillance des Activités de Baignade et Nautiques)
- Chef d'agrès 1 équipe SPP
- Chef d'agrès tout engin SPP (CATE)
- Accompagnateur de proximité
- Chef d'agrès 1 équipe SPV MEA
- Conduite et manipulation des MEA

Le comité est prié de donner un avis à l'adoption de ces documents.

L'adjudante Caroline RAMBAUD intervient et demande pour quelle raison l'effectif cible des apprenants concerne uniquement les sapeurs-pompier volontaires alors que les sapeurs-pompier professionnels en sont dispensés.

Le Capitaine HAVARD prend la parole et explique que les sapeurs-pompier professionnels ne peuvent pas être titularisés avant de suivre la formation qui leur est imposée, dans l'année civile suivant leur nomination.

Par conséquent, cibler leur nombre serait de nature à compromettre l'évolution de leur carrière.

Le comité donne un avis favorable à l'unanimité.

15) EXTRAIT DES RAPPORTS DU CHSCT DU 18 FEVRIER 2021

Le Colonel Christophe PAICHOUX présente les rapports du CHSCT au comité et met l'accent sur deux évolutions notables des mesures sanitaires liées à la Covid-19 se référant au port du masque et à l'opération de vaccination en cours.

RAPPORT N° 3 :	Communication des dispositions prises sur les mesures sanitaires liées au COVID-19
----------------	--

Lors du CHSCT du 20 novembre dernier, les membres du comité ont pris connaissance des modalités mises en place par le SDIS sur les dispositions prises concernant les mesures sanitaires liées au COVID-19.

Ce rapport faisait l'objet de la note opérationnelle n°2020-805 liée aux modalités relatives à la gestion de la crise sanitaire COVID-19. Les annexes 001 et 002 expliquaient l'utilisation des masques en intervention mais aussi sur les sites de travail.

Face à l'évolution du virus, le Ministre Olivier VERAN confirme que les masques faits maison et les masques en tissus de catégorie 2 ne doivent plus être utilisés. La mesure est destinée à faire face à la plus grande contagiosité du variant anglais. En effet, les masques de catégorie 2 ne filtrent que 70% des particules de 3 microns contre 90% pour les masques en tissus de catégorie 1.

Désormais, seuls trois types de masques devront donc être portés :

- Masques en tissus de catégorie 1 (fournis par le SDIS en 2020) ou chirurgicaux dans l'enceinte du SDIS ou des casernes ;
- Masques chirurgicaux ou FFP2 en intervention selon les modalités de la note opérationnelle 2020-805.

Pour rappel, les masques en tissus de catégorie 1 dit « masques barrières » fournis par le SDIS en 2020 sont destinés à protéger les personnes et viennent en complément des mesures barrières ou de distanciation sociale. Les matériaux utilisés résistent aux manipulations et à l'usure pendant la durée de vie du masque à hauteur de 50 lavages. Le lavage doit se faire à 60°, séchage tambour (40°/60°) selon les machines à laver et surtout pas de micro-ondes. Le stockage doit se faire dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.

VACCINATION

Conformément aux directives gouvernementales, les sapeurs-pompiers de plus de 50 ans font partie des personnes prioritaires pour la vaccination anti-covid.

Dans ce cadre, le SDIS a pris les dispositions afin de donner accès aux personnels concernés et volontaires pour se faire vacciner.

Le choix a été donné de se faire vacciner dans une structure à proximité d'un centre de secours ou à la Direction départementale lors d'une action spécifique organisée par le SSSM.

Les échanges avec l'ARS ont permis d'intégrer à ce dispositif les personnels administratifs et techniques âgés de plus de 50 ans, par analogie avec ce qui se pratique dans les centres hospitaliers.

RAPPORT N° 4 :	Communication sur les mesures de prévention relatives au dispositif de signalement des actes de violences, de discrimination, de harcèlement et agissements sexistes dans la fonction publique ;
----------------	--

L'application des dispositifs réglementaires récents doit permettre au SDIS de mettre en place un plan d'action afin de lutter contre les actes de violences, de discrimination, de harcèlement et agissements sexistes dans la fonction publique.

REGLEMENTATION :

- La circulaire du 9 mars 2018 a pour objet la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique :
 - Objet : lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la fonction publique ;
 - Prévenir : sensibilisation/formation des acteurs
 - Traiter : cellule d'écoute, circuit RH de traitement protection fonctionnelle
 - Sanctionner
- Loi du 6 août 2019, loi de transformation de la fonction publique ;

Elle impose la mise en œuvre d'un dispositif de signalement et d'un plan d'action visant à prévenir et traiter les discriminations, actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes (art. 80).



- Décret du 13 mars 2020 a pour objet la mise en œuvre de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexistes dans la fonction publique.
 - Le dispositif de signalement (art.1) prévu par l'article 6 quater A de la loi du 13 juillet 1983 susvisée, comporte :
 1. Une procédure de recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements ;
 2. Une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes de tels actes ou agissements vers les services professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien ;
 3. Une procédure d'orientation des agents s'estimant victimes ou témoins de tels actes ou agissements vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection fonctionnelle appropriée et assurer le traitement des faits signalés, notamment par la réalisation d'une enquête administrative.
 - Avis des comités sociaux compétents (CHSCT, CT et CCDSPV) ;
 - Information des agents de l'existence du dispositif ;
 - Garantie de la confidentialité des informations.

La traduction de ces dispositions mais aussi les comportements et agissements de certains de nos sapeurs-pompiers conduisent le SDIS à élaborer une campagne de lutte et de prévention contre ces harcèlements.

Des travaux initiés par la parution de la note de service 2019-23 en date du 27 mai 2019, interrompus par la crise sanitaire, ont repris le 16 février 2021. Ils doivent permettre d'aboutir à la construction de dispositifs de communication et de formation adaptés permettant à nos personnels SPP, PATS, SPV, sans oublier nos JSP, de réagir en fonction de la situation, selon qu'ils soient victimes ou témoins. Le groupement des ressources humaines a pour mission d'organiser la constitution d'un groupe de travail afin de proposer un plan d'action.

Le service départemental sera accompagné dans cette démarche par des personnels spécialisés du centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) et par le chargé de mission de la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE).

Le comité sera informé de l'ensemble des actions qui seront mis en œuvre.

Monsieur Bernard LIPERINI réagit à cette information et demande au Directeur départemental si la Direction a désigné un référent au sein du SDIS.

Le Colonel Christophe PAICHOUX informe que le capitaine HAVARD, chef du groupement des ressources humaines pilote les travaux de lutte et de prévention contre ces agissements intolérables et qu'à ce titre, c'est lui l'interlocuteur privilégié en la matière.

Il informe le comité que la mise en place de référents dans chaque CIS est prévue dans le cadre des actions à mener.

RAPPORT N° 5 : Communication sur les mesures de prévention sur les risques liés aux fumées

CREATION D'UNE LAVERIE ET D'AMENAGEMENT DE RANGEMENTS AU CIS DE DIGNE-LES-BAINS.

Afin d'améliorer la prise en compte du nettoyage des équipements de protection individuelle notamment au regard des risques liés à la toxicité des fumées d'incendie, une laverie départementale a été mise en place sur le site du centre de secours de Digne-les-Bains. Elle est opérationnelle depuis début janvier 2021.



1. Caractéristiques techniques de la laverie

La partie technique de la laverie est composée des machines suivantes :

- Un lave-linge d'une capacité de 25Kg de linge sec pouvant traiter 4 ensembles textiles (veste + pantalon) ;
- Une armoire de séchage d'une capacité de 16Kg traitant 4 tenues complètes ;
- Un système de distribution produits lessiviels à 5 pompes, couplé au système de pesée du linge intégré de la laveuse. Il calcule et injecte avec précision la quantité exacte de produits à utiliser en fonction du poids du linge et du programme sélectionné. Il réduit les consommations de produits lessiviels (20% d'économie) et élimine l'usure prématurée du linge. L'automatisation permet un gain de temps et assure un environnement de travail sécurisé.

Le cycle de lavage standard est > 30 minutes et le cycle de séchage est de 3 heures. Nous pouvons donc traiter 8 ensembles par jour.

2. Mode de fonctionnement

Profitant du stock généré par le plan de renouvellement des tenues de feu coloris rouge, nous avons créé un stock tampon de tenues bleues projetable au besoin et conditionné en caisses de 2-3 tenues complètes panachées en tailles (les plus utilisées prêtes au départ). Le nombre total de tenues nécessaires sera à définir en fonction des besoins opérationnels.

Les nouvelles tenues feu, vestes et sur pantalons coloris rouge, seront affectées individuellement pour faciliter l'appropriation par les personnels et essayer de favoriser le soin apporté aux effets.

Lorsqu'une tenue nécessitera un lavage, une tenue temporaire bleue sera mise en dotation de remplacement le temps du lavage et retournée au stock lors de la restitution de la tenue rouge à l'issue du processus.

La réactivité souhaitée pour le lavage et les échanges de tenues de protection textiles, au regard de la prise en compte de la toxicité des fumées d'incendie, nécessitera de mettre en œuvre des procédures pour les cas où le COS déclencherait le protocole « exposition lourde » aux fumées d'incendie.

3. L'échange des tenues

Il est demandé aux centres d'incendie et de secours, d'envoyer les tenues par 4 dès lors qu'elles nécessitent un lavage. Ils reçoivent par la navette l'équivalent en tenues bleues. Quand les tenues sont propres elles sont renvoyées par la première navette. Les tenues rouges deviennent nominatives à long terme. Le SP récupère sa tenue après lavage donc plus besoin de dé-badger et de re-badger = gain de temps.

Si une grosse opération nécessite le lavage de nombreuses tenues, le retour pourra être échelonné sur une plus longue période.

Afin de donner de la réactivité et au regard du stock de tenues récupérées du fait du passage de certains centres aux nouveaux ensembles rouges, nous avons doté le CSP de Manosque d'un stock tampon de 12 ensembles bleus.

4. Protocole de déshabillage

Le protocole de déshabillage (première décontamination sur interventions) sera remis dans les centres d'incendie et de secours en même temps que la dotation des seaux et brosses. Cette action doit se faire courant 2021.

Le Directeur départemental précise que le nombre de tenues permettant le rechange au niveau départemental est encore à définir.



Flash info sécurité n°2020-03 du 18 août 2020 de la DGSCGC :

Lors d'un hélitreuillage, le souffle d'un hélicoptère a provoqué la chute d'un arbre blessant grièvement deux sapeurs-pompiers qui secouraient une victime

Afin de sécuriser au mieux les intervenants au sol et aux abords d'un hélicoptère, il convient en particulier de prendre en compte le souffle important généré par la machine. Cette pression verticale peut être perturbée et amplifiée par le relief. Dans un environnement proche, les éléments mobiles ou mal fixés peuvent alors constituer des projectiles.

A titre de recommandation, la DGSCGC a transmis un document réalisé par le SDIS de la Haute-Savoie synthétisant les consignes de sécurité.

Ce document a fait l'objet d'une analyse conjointe du chef de groupement du GGR, du responsable du GMSP et de la responsable hygiène et sécurité.

Aussi, vous trouverez en annexe, le bulletin d'information du SDIS 04 relatif aux consignes de sécurité sur l'engagement d'un hélicoptère. Ce document est destiné à l'ensemble des personnels du SDIS 04.

Le comité est prié de formuler ses observations sur les présents rapports qui ont été inscrits à l'ordre du jour du comité hygiène et sécurité et des conditions de travail qui s'est réuni le 18 mai 2020. Aucune observation n'est formulée par les membres du comité.

16) RAPPORT SUR LA NOMINATION DES OFFICIERS DE SPV

Conformément aux dispositions des articles R1424-21 et R1424-35 du code général des collectivités territoriales, les officiers du corps départemental jusqu'au grade de capitaine sont nommés par arrêté conjoint du préfet et du président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, sur proposition du Directeur départemental des services d'incendie et de secours, après avis du CCDSPV (Art. R723-73 du code de la sécurité intérieure).

Les postulants au grade de lieutenant doivent remplir les conditions d'avancement au grade, y compris à titre unique (cf Art R723-25, R723-27) et respecter le quota de 15 % de l'effectif du centre hors service de santé (Art R723-33).

Les postulants au grade de capitaine doivent quant à eux remplir les conditions d'avancement au grade, y compris à titre unique (cf Art R723-26, R723-27), respecter le quota de 15 % de l'effectif du centre hors service de santé (Art R723-33) et avoir satisfait aux obligations de formation de lieutenant (chef de groupe). Sauf restriction d'aptitude médicale, ils doivent effectivement tenir la fonction opérationnelle de chef de groupe.

Au-delà de ces dispositions réglementaires, il est proposé aux membres du CCDSPV de retenir des critères objectifs d'instruction des candidatures, afin de déterminer l'opportunité d'y donner suite et de définir le cas échéant un ordre de priorité.

Pour l'accès au grade de lieutenant, les critères proposés sont les suivants par ordre de priorité décroissante :

- 1 Agent exerçant ou retenu pour exercer les fonctions de chef de centre,
- 2 Agent exerçant ou retenu pour exercer les fonctions d'adjoint au chef de centre,
- 3 Agent permettant d'assurer la continuité de la fonction opérationnelle de chef de groupe sur le secteur de la compagnie,
- 4 Autres candidats.

Pour l'accès au grade de capitaine, les critères proposés sont les suivants par ordre de priorité décroissante :

- 1 Agent exerçant ou retenu pour exercer les fonctions de chef de centre,
- 2 Agent permettant d'assurer la continuité de la fonction opérationnelle de chef de colonne,

- 3 Agent exerçant ou retenu pour exercer les fonctions d'adjoint au chef de centre,
- 4 Autres candidats.

Le principe général veut qu'une nomination soit suivie de la formation aux fonctions correspondant aux nouveaux grades. Par conséquent, il sera tenu compte de la durée de services restant à accomplir avant la date de cessation d'activité pour limite d'âge dans l'instruction des propositions de nomination.

Autres Cas :

Toute demande de nomination à un grade supérieur à celui de capitaine fait l'objet d'une demande motivée directement adressée au DDSIS.

Enfin pour respecter l'ensemble des consultations réglementaires nécessaires au traitement de ces demandes, il vous est proposé d'adopter le calendrier suivant :

Pour une demande de nomination à N+1 :

- Courant mars de l'année N : expression des demandes de nomination au DDSIS.
- Mars – Avril : instruction des candidatures.
- Mai – Juin : consultation du CCDSPV sur les nominations présentées sur proposition du DDSIS.
- Juillet : expression des besoins de formations à l'ENSOSP pour l'année N+1.
- N+1 : nomination de l'agent et départ en formation.

Il est demandé au comité de donner un avis sur le présent rapport.

Le commandant Arnaud VALLOIS félicite cette initiative que selon lui donnera de la visibilité et permettra aux sapeurs-pompiers volontaires d'anticiper et de s'organiser pour partir en formation.

Cependant, il fait référence à l'article R723-33 du code de la sécurité intérieure qui définit que la notion de quota doit être appliquée à l'effectif total des sapeurs-pompiers volontaires.

Le Colonel PAICHOUX explique que le choix d'appliquer le quota de 15 % à l'effectif des centres d'incendie et de secours a pour objectif d'éviter que certains centres soient favorisés par rapport à d'autres et que la réponse opérationnelle soit équilibrée sur tout le territoire.

Le Président de l'Union départementale suggère que la possibilité de procéder à des avancements à titre social puisse intervenir tous les cinq ans dans la catégorie « *autres candidats* ».

Le Directeur départemental précise que la mise en place d'une organisation qui cadre les demandes d'avancement des officiers de SPV est destinée à apporter une réponse opérationnelle à des besoins réels.

De ce fait, cela reviendrait à se substituer à la nomination à l'honorariat qui a pour vocation la reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires.

Il conclut en expliquant que la notion « *autres candidats* » a été conçue pour permettre de répondre à des impératifs opérationnels correspondant à des réalités locales.

Le comité donne un avis favorable au présent rapport à l'unanimité.

17) RAPPORT SUR L'APPEL A COTISATION DE L'APFR

L'association nationale pour la prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires (APFR) a en charge le suivi de la gestion et le contrôle de la mise en œuvre de la nouvelle PFR (NPFR). Elle évalue les financements nécessaires au versement des prestations et a choisi comme organisme national de gestion Impala gestion.

Y adhèrent obligatoirement tous les SDIS ainsi que d'éventuelles communes qui adhèrent au dispositif PFR.

Lors de son assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2020, l'APFR a approuvé par délibération la mise en place d'un appel de cotisation d'un montant de 1.500 € à chacun des SDIS grâce auquel



cette association pourra constituer un fond de 145.500 euros (estimation faite sur la base de 97 SDIS), nécessaire au bon fonctionnement de l'Association et à la poursuite des travaux engagés.

Cette cotisation ne sera pas demandée de façon récurrente sur les prochaines années tant que le fonds de roulement de l'association sera suffisant.

Les membres du bureau du CASDIS qui se réunira le 30 mars 2021 seront appelés à en délibérer et autoriser le Président à signer les documents de l'appel à cotisation et à régler la dépense pour l'année 2021 et les années suivantes le cas échéant.

Le comité est prié de prendre connaissance de cette information.

18) INFORMATION DIVERSES

1 Information sur les changements dans la chaîne de commandement

1.1 Compagnie de Castellane

Le comité est informé, qu'à sa demande, il a été mis fin aux fonctions du capitaine Michel VIGLINO en qualité d'adjoint au commandant de la compagnie de Castellane le 1^{er} octobre 2020.

1.2 Centre d'incendie et de secours d'Esparron de Verdon

À l'occasion de la cessation d'activité du commandant Lucien BERNE atteint par la limite d'âge, chef du centre d'incendie et de secours d'Esparron de Verdon, l'adjudant Driss BOUMESLA, son adjoint, a été nommé chef de centre le 9 décembre 2019 afin de le remplacer dans ces fonctions.

Aussi, l'adjudant BOUMESLA a demandé la nomination du sergent Robin VOLLE dans les fonctions d'adjoint au chef de centre sous couvert du commandant Christophe DEVAUX, commandant de la compagnie de Manosque qui a émis un avis favorable à cette nomination qui a pris effet le 1^{er} décembre 2020.

1.3 Centre d'incendie et de secours de Seyne les Alpes

Le commandant de sapeurs-pompiers volontaires Christophe ROBERT a demandé la cessation dans les fonctions de chef de centre au 1^{er} janvier 2021 et a proposé au commandant Antoine RICCI-LUCCHI, commandant de la compagnie de Barcelonnette que son remplacement soit assuré par son adjoint, le lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires Sébastien ESCLAPEZ qui a été nommé chef du centre d'incendie et de secours de Seyne les Alpes à la même date. Le lieutenant Christophe DIB assure, quant à lui, les fonctions d'adjoint au chef de centre à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le commandant Christophe ROBERT conserve la fonction d'adjoint au commandant de compagnie de Barcelonnette.

1.4 Centre d'incendie et de secours de La Bréole

L'adjudant-chef Johan DE PAUW a demandé la cessation dans les fonctions d'adjoint au chef du centre d'incendie et de secours de La Bréole à compter du 1^{er} janvier 2021. Afin de pallier son départ le lieutenant Thomas LEMAIRE, chef de centre, a proposé la nomination de l'adjudant-chef Philippe DILLMANN qui a reçu l'approbation du commandant Antoine RICCI-LUCCHI, commandant de la compagnie de Barcelonnette. Sa nomination est intervenue le 1^{er} janvier 2021.

1.5 Centre d'incendie et de secours de Château-Arnoux

Suite à la nomination de l'ancien adjoint au chef de centre, le lieutenant Pascal KIMMEL, aux fonctions de chef du centre d'incendie et de secours de Château-Arnoux, celui-ci a proposé la nomination du lieutenant Guillaume BOUCHET dans ces fonctions. Le capitaine Nicolas ORTH, commandant de la compagnie de Sisteron, a émis un avis favorable à cette demande et cette nomination a pris effet le 1^{er} février 2021.

1.6 Centre d'incendie et de secours de Noyers sur Jabron

Le lieutenant Arnaud CLEMENT a demandé sa cessation dans les fonctions de chef du centre d'incendie et de secours de Noyers sur Jabron à compter du 8 février 2021. Afin de remédier à son départ, le capitaine Nicolas ORTH, commandant de la compagnie de Sisteron, a été provisoirement nommé chef du centre d'incendie et de secours de Noyers sur Jabron par intérim le 1^{er} mars 2021.



1.7 Centre d'incendie et de secours des Mées

Depuis le 16 mars 2018, le commandant Jean-Christophe JULIEN, chef du centre d'incendie et de secours de Peyruis, a assuré la fonction de chef du CIS Les Mées. Cette solution provisoire a pris fin avec la nomination de l'adjudant Jérôme PELEGRINA, chef de centre adjoint, aux fonctions de chef du centre d'incendie et de secours des Mées à compter du 1^{er} mars 2021.

1.8 Centre d'incendie et de secours et compagnie de Digne les Bains

Le comité est informé que le capitaine Stéphane NIRONI prend la fonction de commandant de compagnie et de chef de centre à compter du 1^{er} avril 2021.

2 Règlement intérieur du CCDSPV

Conformément à l'information communiquée à l'occasion de la séance du CCDSPV du 20 novembre 2020 et à la suite des élections des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV) du 6 octobre 2020 qui a été suivi par la délibération CASDIS n° 2020-22 (DIR) du 15 octobre 2020 portant désignation des membres du conseil d'administration au sein du CCDSPV. Les membres du comité ont pris connaissance de son règlement intérieur.

3 Note opérationnelle GGR 2021-057 sur l'armement des VSAV par les infirmiers de sapeurs-pompiers

Le groupement de la gestion des risques sous couvert de son chef de groupement, le lieutenant-colonel Henri COUVE, a élaboré une note opérationnelle afin de définir les conditions d'emploi des ISP détenant la compétence de secours à personnes leur permettant de renforcer les équipes en intervention sous certaines conditions. Les membres du CCDSPV ont pris connaissance du document précité.

Le Directeur départemental informe le comité que la mise en place d'une procédure d'appel à candidatures pour les postes d'encadrement de chef de centre et d'adjoints est en cours. Les candidats seront présentés à un jury qui évaluera leurs motivations. Cette procédure permettra à tous les sapeurs-pompiers qui le souhaitent de postuler à un poste vacant.

Le lieutenant Laurent ROUGIER demande s'il est prévu d'organiser une journée d'accueil départementale des sapeurs-pompiers volontaires au mois de juin. Il craint que les candidats retenus depuis le début du mois de mars ne se découragent et ne finissent par mettre fin à leur engagement, faute de pouvoir acquérir des compétences opérationnelles.

Le capitaine HAVARD informe le comité qu'une journée d'accueil est prévue au mois de juin afin d'accueillir exclusivement les nouvelles recrues issues d'un parcours de JSP et ayant réussi le brevet.

Il ajoute que si nécessaire et si le contexte sanitaire le permet, des adaptations pourraient être envisagées afin d'accueillir un plus grand nombre de nouvelles recrues mais il précise que cette mesure ne changera pas le parcours de formation des personnels présents à cette journée.

Le chef du groupement des ressources humaines rappelle que le calendrier formation a été conçu en collaboration avec les responsables formation des CIS et des compagnies et qu'à cette occasion, la suspension des séances de formation a été convenue entre les mois de juin et de septembre. Il souligne qu'en outre, les choix réalisés étaient tributaires des contraintes budgétaires du SDIS.

Monsieur Bernard LIPERINI interpelle le Directeur départemental afin de savoir si les maires des communes seront consultés au sujet des nominations des chefs de centre.

Le Colonel Christophe PAICHOUX explique que la nomination des chefs de centre est formalisée par un arrêté conjoint signé par le Président du CASDIS et par le Préfet.

Toutefois, dans la mesure où les chefs de centre ont pour mission de servir les communes, il lui semble que demander l'avis du maire concerné est une question de bon sens.



Le Président de l'Union départementale intervient pour apporter diverses informations.

Il commence par informer le comité que, si les conditions sanitaires le permettent, la journée nationale départementale des sapeurs-pompiers qui devrait initialement avoir lieu à La Javie, aura lieu à Manosque le 26 juin 2021.

Le commandant Arnaud VALLOIS fait ensuite référence à la directive européenne sur le temps de travail qui est de nature à compromettre le volontariat et informe le comité que les Unions départementales de France travaillent en collaboration avec la Fédération nationale des sapeurs-pompiers afin de préserver le modèle de volontariat tel qu'on le connaît. Une proposition de loi de Monsieur Fabien MATRAS, député du Var, sera déposée début avril à l'assemblée nationale. Cette proposition vise à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

Il termine son intervention en faisant part au comité que l'Union départementale a distribué des lunettes relaxantes aux équipes du CTA / CODIS et que si l'expérience s'avère concluante, la distribution de lunettes pourrait être élargie à d'autres personnels du SDIS.

Le sapeur 1^{ère} classe Timothée KOOYMAN fait référence à la conduite des véhicules utilitaires du SDIS censés, entre autres, permettre aux sapeurs-pompiers volontaires de se rendre en formation. Selon lui, l'exigence du module COD S (sensibilisation à la conduite) a pour conséquence la nécessité, pour certains sapeurs-pompiers, de devoir se déplacer par leurs propres moyens dans le cadre d'une formation.

Le capitaine Franck HAVARD explique que le COD S est un prérequis pour la conduite des véhicules du SDIS qui est en cours d'expérimentation dans notre département. Toutefois, dans peu de temps ce prérequis devrait être inscrit au schéma national de formation et devenir obligatoire.

Il rappelle que le plus souvent, les chefs de centre trouvent des solutions en organisant le covoiturage et en privilégiant des lieux de formation peu éloignés de leur centre.

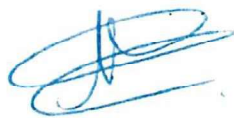
Le Directeur départemental déclare que cette question sera analysée et fera l'objet de toute son attention.

L'adjudante Caroline RAMBAUD demande à que soit accordée la possibilité, aux sapeurs-pompiers volontaires en double affectation intra départementale, de se voir attribuer deux paquetages d'EPI afin d'encourager l'offre de disponibilité de ces personnels.

Le Colonel Christophe PAICHOUX explique qu'il est indispensable de procéder à une évaluation financière avant de donner son avis sur la question.

Aucune autre question n'étant abordée, le Président remercie les membres du comité pour leur présence et déclare la séance levée à 19 h 00.

La secrétaire adjointe,



Caroline RAMBAUD

La secrétaire,



Clotilde BERKI

Le Président,



Pierre POURCIN